

bonnes proportions. Il faut tenir compte également des progrès industriels faits dans la fabrication de la céruse, progrès qui ont permis de remplacer le travail manuel par des machines et de supprimer ainsi des postes dangereux.

C'est ainsi qu'il est recommandé aux ouvriers de se laver les mains avant de quitter l'usine ; ils ont à leur disposition dans la journée une ration de lait et des bains dans lesquels, par un lavage complet du corps, ils peuvent se débarrasser des poussières dont ils sont couverts. Il leur est défendu de conserver au dehors les vêtements qu'ils portent dans l'usine. Ils doivent les quitter après le travail. Ces préceptes régulièrement suivis sont excellents et sont capables de diminuer les chances d'empoisonnement ; mais ils n'arrivent pas à les supprimer, car les ouvriers négligent à tort les causes adjuvantes de l'intoxication. Nous avons vu plus haut combien l'alcoolisme tenait parmi ces dernières une place importante ; n'a-t-on pas remarqué depuis longtemps que les symptômes de la colique de plomb survenaient, dans la majorité des cas, après un excès de boisson ? Il en est de même du froid et du surmenage. On voit donc qu'il est souvent possible de se mettre à l'abri des accidents dus à l'intoxication par le plomb, et en particulier de la colique saturnine, en s'entourant de certaines précautions qui sont bonnes pour tous ceux qui manient ce métal, sous quelque forme ou combinaison que ce soit.

Le traitement symptomatique de la colique de plomb poursuivra deux buts : le soulagement à la douleur et l'élimination du plomb ou sa fixation à l'état de sel insoluble et, par conséquent, inoffensif pour l'économie.

Les substances médicamenteuses qui calment les douleurs sont très nombreuses. La plus fréquemment employée est l'opium, que l'on administre sous forme d'extrait, en pilules, à la dose 30 à 40 centigrammes dans les vingt-quatre heures. On a le plus souvent recours à la morphine en injections sous-

cutanées, dont l'action est plus rapide et plus sûre, surtout s'il existe des vomissements qui rejettent une partie des médicaments absorbés. La méthode dite lyonnaise consiste à donner aux malades de la belladone en pilules (10 centigrammes d'extrait en pilules de 1 à 2 centigrammes, une toutes les deux heures) et en frictions sur l'abdomen avec une pommade belladonnée (4 grammes d'extrait pour 30 grammes d'axonge) ; ce traitement, selon Bondet, calme les douleurs, rétablit les gardes-robes et facilite le retour normal et régulier des différentes fonctions.

L'antipyrine, recommandée par Devic, à la dose de 4 à 6 grammes par jour, serait excellente dans la colique de moyenne intensité ; la douleur disparaît entre le deuxième et le troisième jour, et la constipation cesse peu à peu.

L'éther, en pulvérisation sur l'abdomen (Moutard-Martin) ou en injections dans le rectum aurait donné de bons résultats.

Le chloroforme en lavement ou en potion depuis 1 goutte jusqu'à x grammes dans les cas rebelles, et le chloral (Aran) à la dose de 2 à 4 grammes, ont été également préconisés.

Toute la série des révulsifs a été employée comme dérivatif de la douleur. Biquet recommandait la faradisation de la peau du ventre et des muscles droits de l'abdomen à l'aide du pinceau électrique ; au bout de deux à quatre minutes d'application, la colique cesse généralement par un temps variable, mais cette pratique est très douloureuse.

L'application de teinture d'iode ou la sinapisation donne d'excellents résultats ; c'était la méthode employée exclusivement par Wannebroucq.

Les larges cataplasmes laudanisés, appliqués sur le ventre, soulagent la douleur et sont d'excellents adjuvants aux autres traitements.

En tête de la méthode évacuante, on doit placer le vieux traitement dit de la Charité,